L'AMBASSADE DE CLAUDE-THÉOPHILE DE BÉSIADE, MARQUIS D'AVARAY, PRÈS LES CANTONS SUISSES (1716-1726)

ÉTUDE DU FONCTIONNEMENT DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN SUISSE AU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE

PAR

ALEXANDRE DAFFLON

diplômé d'études approfondies

INTRODUCTION

L'histoire de la diplomatie est presque aussi ancienne que la diplomatie ellemême. Elle repose sur une longue tradition et vit aujourd'hui un renouveau assez remarquable au sein de l'Université, après quelques décennies de sommeil. De nouvelles approches, plus ambitieuses, ont été intégrées à la tradition, reliant l'histoire diplomatique à l'histoire de la culture, de la société et des mentalités. La diplomatie n'est plus appréhendée comme un monde clos sur lui-même, mais comme une scène largement ouverte sur le vaste monde. C'est ce dont témoigne, entre autres ouvrages significatifs, la belle étude de Lucien Bély sur la diplomatie européenne au début du XVIII' siècle.

L'histoire des relations franco-suisses a longtemps été un sujet de prédilection, particulièrement chez les historiens d'outre-Jura ; le travail de fond d'Édouard Rott a ouvert la voie à plusieurs générations de chercheurs. Toutefois, depuis la parution, il y a quelque vingt ans, des ouvrages remarquables de Philippe Gern et de Fredy Groebli, l'intérêt semble s'être estompé. Faut-il en conclure que tout a été dit ? Il apparaît plutôt que de nouvelles approches sont encore à tenter, pour mieux évaluer et comprendre la densité des relations entre les cantons suisses et la monarchie française. A ce titre, on n'a sans doute pas encore suffisamment étudié le rôle éminent joué par l'ambassade de France à Soleure dans la vie de l'ancienne Confédération helvétique.

Les historiens, français et suisses, ont singulièrement délaissé l'étude des relations diplomatiques entre les deux pays durant la Régence. Est-ce parce que cette période, souvent présentée comme transitoire et troublée, ne fut pas marquée par quelque haut fait, conquête ou bataille ? On peut le supposer. Pourtant, cette caractéristique offre peut-être à l'historien la chance d'approcher les relations diplomatiques dans leur quotidienneté et, ainsi, de mieux saisir l'impact des « diplomates » sur le champ du réel. En outre, la Régence, par la césure qu'elle constitue après le « glorieux règne » de Louis XIV, tant au point de vue de l'esprit des institutions qu'à celui de la politique extérieure de la France, mérite sans doute un éclairage, à travers le prisme, certes exigu, de la politique menée par le duc d'Orléans en Suisse. La mission du marquis d'Avaray en Suisse (1716-1726), terrain encore presque entièrement vierge, justifie une étude reposant sur ces quelques considérations préliminaires.

SOURCES

L'étude s'appuie en premier lieu sur le dépouillement exhaustif des volumes de la Correspondance politique, conservés au archives du ministère des Affaires étrangères, à Paris : au total trente-cinq volumes reliés, couvrant les dix années de l'ambassade du marquis d'Avaray et les mois d'intérim assurés par le secrétaire de La Martinière (1715-1726). Cette source extrêmement riche est complétée par les volumes de la série Mémoires et Documents du même dépôt. Deux dépôts d'archives suisses ont retenu l'attention : les archives cantonales de Soleure et celles de Fribourg. Il eût été souhaitable qu'une enquête plus approfondie fût menée dans les archives suisses.

Le Service historique de l'armée de terre à Vincennes fournit de précieux documents sur les aspects militaires des relations entre les deux pays, notamment sur le service des Suisses en France. Y ont été trouvés également le dossier personnel et la correspondance du marquis d'Avaray, qui fit toute sa carrière dans les armées du roi avant d'être envoyé à Soleure.

La découverte, aux archives départementales de Seine-et-Marne, d'un fonds familial jamais étudié, comprenant mille six cent quatre-vingt-trois lettres de particuliers reçues par d'Avaray durant son ambassade, a permis de compléter opportunément les sources officielles du ministère des Affaires étrangères ; un inventaire en est fourni en annexe.

L'histoire de la famille d'Avaray a été reconstituée à partir de sources localisées aux archives départementales de Loir-et-Cher (chartrier d'Avaray) et aux Archives nationales (Minutier central des notaires de Paris).

Enfin, un important corpus de sources imprimées a été constitué ; il comprend des recueils d'actes diplomatiques et officiels, des traités historiques et juridiques, ainsi que des chroniques, des mémoires, des correspondances et des récits de voyage.

PREMIÈRE PARTIE

LA CARRIÈRE D'UN DIPLOMATE AU DÉBUT DU XVIIIE SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

L'ARRIÈRE-PLAN FAMILIAL : L'ASCENSION DES BÉSIADE

Les Bésiade d'Avaray étaient encore d'obscurs Béarnais lorsque Henri IV devint roi de France. Jacques de Bésiade, grand-oncle de Claude-Théophile, eut la bonne idée de suivre le nouveau roi à Paris, où il sut s'établir et faire fortune. Il acquit la terre d'Avaray, qu'il légua à son neveu Théophile. Ce dernier adopta le nom de sa nouvelle terre et accumula les fonctions honorifiques à la cour.

CHAPITRE II

CLAUDE-THÉOPHILE DE BÉSIADE D'AVARAY AVANT SON AMBASSADE

Orienté par son père vers le métier des armes, Claude-Théophile, né le 2 mai 1655, gravit tous les échelons de la carrière militaire. Maréchal de camp en 1702, il fut envoyé commander les armées du roi à Naples. Il y resta plus de trois ans (avril 1702-août 1705). Cet épisode frustra profondément l'homme d'armes, qui préférait les champs de bataille, mais lui donna une solide expérience du commandement et le confronta à certaines tâches diplomatiques. Durant son séjour napolitain, d'Avaray fut promu lieutenant général des armées du roi (février 1704).

Il fut ensuite envoyé en Espagne, où il retrouva les combats, sous les ordres du maréchal de Berwick. Son rôle au cours de la bataille d'Almansa (25 avril 1707) demeure sujet à controverse. Il combattit ensuite sous les ordres du duc d'Orléans, avec qui il prit les places de Lerida (12 octobre-11 novembre 1707) et Tortosa (4-15 juillet 1708). A la fin de l'été 1709, d'Avaray quittait définitivement l'Espagne. Après un passage dans les armées de Flandre et du Rhin, il revint à la cour. A Versailles, il se trouva naturellement lié à l'entourage de Philippe d'Orléans, fait qui allait marquer considérablement la suite de sa carrière.

CHAPITRE III

LA NOMINATION A SOLEURE ET LE SÉJOUR EN SUISSE

Nommé ambassadeur du roi en Suisse à la fin de l'année 1714, le marquis d'Avaray ne gagna Soleure que deux années plus tard (novembre 1716). Deux faits avaient retardé son départ : d'une part les négociations du comte du Luc avec les cantons catholiques pour le renouvellement de l'alliance, qui aboutirent au traité de Soleure (mai 1715), et d'autre part les difficultés financières qui empêchèrent la réunion des fonds nécessaires au nouvel ambassadeur. De juin 1715 à novembre 1716, le secrétaire d'ambassade Laurent-Corentin de La Martinière assura le suivi des affaires du roi à Soleure.

Parvenu en Suisse avec mission de ramener les cantons protestants dans des sentiments de confiance envers la France, d'Avaray procéda au versement des pen-

86 THÈSES 1998

sions aux cantons et convoqua une diète générale de légitimation (25 et 26 avril 1717). Le séjour du marquis en Suisse dura près de dix ans (novembre 1716-septembre 1726), interrompu par d'assez longs voyages à la cour, causés non seulement par ses affaires personnelles, mais surtout par les multiples intrigues tendant à doubler les initiatives de l'ambassadeur du roi dans les cantons suisses. En effet, le cardinal Dubois disposait de ses propres agents en Suisse, agissant à l'insu, si ce n'est pas bien souvent au détriment, de d'Avaray.

Durant dix années, l'ambassadeur chercha les voies d'un rapprochement avec les cantons protestants, dont l'alliance avec la France expirait en 1723. Ses démarches, étroitement limitées par les ordres de la cour, s'adressèrent particulièrement à la République bernoise, tête du parti évangélique. Malgré ses efforts, il ne parvint pas à l'objectif qui lui avait été assigné. La situation de « guerre froide » entre cantons catholiques et cantons protestants, qui durait depuis la guerre civile de 1712, empêcha tout rapprochement. D'Avaray dut, au terme de sa mission, avouer son échec et assister impuissant aux initiatives de la diplomatie impériale en Suisse.

CHAPITRE IV

LA RETRAITE D'UN AMBASSADEUR

Maintenu à son poste par le duc de Bourbon (1723), d'Avaray ne résista pas à la disgrâce de ce dernier. Il fut rappelé à la cour, au mois de septembre 1726, et remplacé par un professionnel de la diplomatie, le marquis de Bonnac, ancien ambassadeur à Madrid et à Constantinople. De retour à la cour, il pouvait espérer le bâton de maréchal de France, mais cette distinction ne devait jamais venir. L'ancien ambassadeur fut toutefois reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, en mai 1739.

Avant considérablement consolidé sa fortune et établi ses enfants à la cour, Claude-Théophile de Bésiade d'Avaray s'éteignit le 6 avril 1745 à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. L'ambassade de Soleure avait été pour lui davantage l'aboutissement d'une belle carrière d'homme de guerre, que la révélation d'une vocation tardive de diplomate. Son passage en Suisse ne contribua pas peu, cependant, à l'illustration et à l'élévation du nom des Bésiade dans la société.

DEUXIÈME PARTIE

LE FONCTIONNEMENT DE L'AMBASSADE DE FRANCE A SOLEURE

CHAPITRE PREMIER

L'AMBASSADEUR DU ROI PRÈS LES CANTONS SUISSES

La permanence, depuis le début du XVI^e siècle, de l'ambassade de France à Soleure conféra au poste d'ambassadeur du roi un poids réel et psychologique sans équivalent dans l'ancienne Confédération. Les qualités requises par la fonction

étaient multiples : magnificence, patience, prudence, sens de l'observation d'une réalité complexe, sensibilité aux susceptibilités républicaines, impartialité et goût pour les négociations longues et difficiles. L'instruction du marquis d'Avaray, du mois d'octobre 1716, est à cet égard très significative.

La mission de l'ambassadeur reposait tout entière sur la confiance, facteur clé de ses relations non seulement avec les cantons, mais aussi avec la cour de France. La politique de cette dernière n'était pas toujours dénuée d'ambiguïté, comme en témoignent des ordres souvent peu précis et des initiatives prises à l'insu de d'Avaray. La rumeur du rappel de ce dernier, courant dès 1717, ne cessera jamais complètement de circuler en Suisse, amenuisant toujours plus le crédit de l'ambassadeur.

CHAPITRE II

LES COLLABORATEURS DE L'AMBASSADEUR

L'ambassadeur du roi était entouré d'un personnel nombreux, dont les documents officiels ne conservent que peu de traces. Le premier des collaborateurs était Laurent-Corentin de La Martinière, secrétaire de l'ambassade de Soleure, qui, par l'expérience accumulée depuis 1698, joua un rôle considérable, notamment durant les absences de l'ambassadeur.

Les secrétaires interprètes du roi, au nombre de quatre, assuraient la traduction des dépêches et des documents. Généralement recrutés en Suisse, ils n'étaient bien souvent que titulaires d'une charge honorifique qu'ils n'exerçaient pas réellement, du fait de leur double allégeance. Durant la période étudiée, deux secrétaires interprètes, jouissant de la confiance de l'ambassadeur, assuraient seuls l'ensemble des tâches. Il s'agissait de Jean-François-Joseph Baron et de Rodolphe Davatz, ce dernier étant en poste dans les Grisons.

Un certain nombre de secrétaires et de commis peuplaient les bureaux de l'ambassade de France à Soleure, travaillant dans l'ombre. L'ambassadeur n'hésitait pas à leur confier des missions officieuses ou secrètes.

Les trois trésoriers généraux des Ligues suisses et Crisons, seuls officiers royaux à exercer hors du territoire français, assuraient le service financier de l'ambassade. En cette période de disette financière, la cour chercha à ramener le nombre de ces officiers à un seul, décision qui, face aux protestations des intéressés et de l'ambassadeur du roi, fut finalement abandonnée. D'autres mesures de rationalisation furent tentées pour rendre la gestion financière de l'ambassade plus transparente : leur succès fut assez limité.

Parmi les autres membres du personnel de l'ambassade de Soleure, il faut mentionner un concierge, charge plus ou moins honorifique exercée alors par un banquier de la place du nom de Joachim de La Chapelle. Ce dernier, poursuivi par l'État de Soleure pour dettes, fut à l'origine d'une crise diplomatique entre l'ambassadeur du roi et Messieurs de Soleure (1718): La Chapelle, mis aux arrêts par les Soleurois, jouissait en principe de l'immunité diplomatique attachée à son titre de concierge de l'ambassade de France.

L'ambassade comptait une domesticité nombreuse, dans laquelle il faut distinguer le personnel de maison et les courriers de l'ambassadeur. Ce dernier disposait aussi d'un certain nombre de gentilshommes attachés à son service; ils étaient susceptibles de remplir des missions officielles et officieuses.

CHAPITRE III

LE LOGEMENT DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE A SOLEURE

L'incendie de l'hôtel des ambassadeurs de France, dans la nuit du 18 au 19 mai 1717, détruisit entièrement le logement du marquis d'Avaray. Cet événement malheureux, qui donna lieu à une importante correspondance avec la cour, permet à l'historien de reconstituer la maison des ambassadeurs, avant et après le drame de 1717, grâce à des bilans chiffrés et à des plans conservés aux archives du ministère des Affaires étrangères. La reconstruction de l'ambassade de France donna lieu à de longues négociations avec Messieurs de Soleure, propriétaires des murs de l'ambassade, et permit au marquis d'Avaray de disposer d'un hôtel plus digne de sa fonction.

CHAPITRE IV

LA FONCTION DE REPRÉSENTATION. LE CÉRÉMONIAL DE L'AMBASSADE DE FRANCE A SOLEURE

A travers l'entrée solennelle du marquis d'Avaray à Soleure, sa diète de légitimation et sa participation aux diètes générales des cantons suisses, se dessine un code de représentation, incarnant de façon rigide les relations entre le roi de France et les cantons suisses. Le cérémonial est l'image de deux sociétés venant à la rencontre l'une de l'autre.

Il faut évoquer également les fêtes de l'ambassade de France, notamment celle, traditionnelle, de la Saint-Louis (25 août) et les festivités données à l'occasion du mariage du roi (18-20 septembre 1725). Dans le cérémonial et les fêtes apparaît un autre aspect de la vie quotidienne à l'ambassade de France à Soleure.

CHAPITRE V

LA DIMENSION FINANCIÈRE

L'étude des « fonds des Ligues suisses » met en lumière l'importance des finances dans la diplomatie française en Suisse. L'ambassade de Soleure jouissait d'une véritable autonomie de gestion, qui explique un certain désordre des comptes et une attribution peu transparente des fonds. D'où la difficulté d'estimer réellement l'importance des sommes accordées chaque année par la cour. Il n'en demeure pas moins que, sans argent, l'ambassadeur du roi s'exposait à bien des désillusions.

L'un des postes budgétaires les plus importants des fonds des Ligues suisses était destiné aux pensions distribuées aux cantons et aux particuliers. Une typologie des pensions et gratifications s'avère nécessaire pour comprendre un système de distribution fort complexe. Les origines de ce système sont anciennes et les pensions, liées au service mercenaire, ont longtemps constitué l'axe central de la politique française en Suisse. Au début du XVIII siècle, les difficultés financières de la monarchie aidant, la tradition semble perdre de son poids et de son efficacité, notamment dans les cantons protestants. C'est ce qui explique sans doute, en partie du moins, les difficultés du marquis d'Avaray à faire avancer la cause du renouvellement d'alliance avec ces derniers.

TROISIÈME PARTIE

LA FONCTION D'INFORMATION. LA PRATIQUE QUOTIDIENNE DE LA CORRESPONDANCE

CHAPITRE PREMIER

L'INFORMATION OFFICIELLE

L'une des tâches essentielles d'un ambassadeur est d'informer la cour de tous les faits, bruits et rumeurs dont il a l'occasion de prendre connaissance. La Suisse, terre de passage et d'exil, forme déjà un « balcon sur l'Europe » où les nouvelles les plus diverses et les plus contradictoires circulent. D'où l'importance de la fonction d'information de l'ambassadeur du roi près les cantons.

Dans un premier temps, toutefois, le nouvel ambassadeur devait lui-même être informé de la situation de la Suisse, union fort complexe d'États et de peuples. L'instruction du marquis d'Avaray constituait à cet égard un véritable « état de la Suisse », proposant un aperçu détaillé de chaque canton et des principales personnalités politiques de ces derniers. Ce document est évocateur des méthodes de travail des bureaux des Affaires étrangères au début du XVIII' siècle.

Les dépêches de la cour devaient ensuite venir compléter l'information de l'ambassadeur. Il est toutefois à noter que Paris et Versailles, toujours très avides de nouvelles, distillaient avec parcimonie les informations en retour. L'ambassadeur du roi en Suisse apprenait bien souvent les derniers événements de la cour par des tiers ou des voies détournées. Il en allait de même pour les faits concernant les provinces du royaume.

L'un des correspondants les plus réguliers de d'Avaray fut le duc du Maine, colonel général des Suisses et Grisons. Le service des Suisses dans les troupes du roi était un aspect majeur des relations entre la France et les cantons. La correspondance du fils de Louis XIV avec d'Avaray avait un caractère essentiellement administratif. Toutefois, un conflit entre l'administration royale et le canton de Fribourg à propos de la paie des sous-officiers fribourgeois allait prendre, entre 1724 et 1729, des dimensions très politiques. D'Avaray quitta Soleure sans avoir pu résoudre cette question, faute sans doute d'un appui total de la cour. L'affaire, mincure en elle-même, mérite l'attention, car elle est très révélatrice des relations entre le roi et les cantons, l'amitié et la fidélité n'empêchant pas des conflits larvés et durables.

CHAPITRE II

LA CORRESPONDANCE DES PARTICULIERS. UNE ÉTUDE DE RÉSEAUX

L'ambassadeur recevait une très abondante correspondance des particuliers les plus variés. L'étude de cette correspondance s'appuie sur deux fonds d'archives : les volumes de la Correspondance politique au ministère des Affaires étrangères et le fonds privé aux archives départementales de Seine-et-Marne. Deux constatations importantes s'imposent. On note d'une part la dispersion assez large des correspondants, non seulement à l'intérieur de la Confédération, mais dans toute l'Europe.

D'autre part, on remarque l'existence de réseaux d'information bien dessinés, où un informateur principal répercutait l'information recueillie dans une aire géographique donnée. A cet égard, l'exemple de Pierre Cadiot de La Closure est très significatif : le résident de France à Genève informait d'Avaray des nouvelles qu'il recevait du midi de la France et des provinces frontalières aussi bien que de la péninsule italienne, d'Allemagne et d'Autriche, d'Angleterre et de divers cantons suisses.

Il est également permis de s'interroger au sujet de l'identité de ces informateurs et de leur position sur l'échiquier diplomatique. Dans les cantons suisses, les informateurs de l'ambassadeur étaient bien souvent des hommes d'État, et il n'était pas rare que les premiers magistrats de ces petites républiques fussent les principaux pourvoyeurs de nouvelles à l'attention de l'ambassadeur du roi. Comment définir dès lors le rôle et la fonction de ces hommes ? Etaient-ils des espions ou agissaient-ils dans l'intérêt de leur canton et avec l'approbation tacite de leurs pairs ? Cette fonction d'informateur était-elle rémunérée ? Enfin, les informations communiquées étaient-elles toujours dignes de foi ? Une typologie des informateurs s'avère ici nécessaire, de même qu'un exposé des différentes modalités de leurs correspondances.

Les thèmes abordés par les correspondants particuliers de l'ambassadeur étaient très variés. Ils pouvaient concerner la grande politique européenne, mais aussi relever des épisodes les plus infimes de la vie des cantons suisses. Les relations franco-suisses y étaient nécessairement omniprésentes. On relèvera particulièrement une importante correspondance venue du midi de la France concernant l'épidémie de peste à Marseille et ses conséquences européennes (1721-1722). La surveillance des individus formait également une part importante des nouvelles transmises, avec notamment une attention soutenue à l'égard des voyageurs et des émigrés français en Suisse, ainsi que des individus suspects de trafic d'espèces.

L'étude de la correspondance des particuliers pose enfin la question des agents secrets. Un exemple illustrera cette catégorie d'acteurs de la diplomatie au XVIII' siècle, en la personne de Pierre-Isaac de Brisson, seigneur et colonel de Braconnier. La figure de cet homme apparaît dans maints épisodes de la mission de d'Avaray en Suisse. Son rôle officieux et son parcours tortueux n'empêchent pas qu'il ait eu une influence certaine sur le cours des événements.

CONCLUSION

L'étude de la mission du marquis d'Avaray en Suisse a mis en lumière la richesse documentaire des fonds d'archives conservés à ce jour. Le nombre et la qualité des études portant sur les relations franco-suisses au XVIII^e siècle n'empêchent nullement une poursuite des investigations dans ce domaine.

Claude-Théophile de Bésiade, marquis d'Avaray, demeurait jusqu'à ce jour une figure méconnue, ignorée des historiens. Sans doute ne fut-il pas un diplomate exceptionnellement doué, mais sa carrière, pleine d'intérêt en elle-même, demeure significative de l'homme qu'était l'ambassadeur d'Ancien Régime.

L'étude de la diplomatie française en Suisse à l'aube du siècle des Lumières met en évidence la longue tradition des relations franco-suisses, ses moyens, ses ambitions, mais aussi ses limites. A ce titre, la Régence semble marquer un tournant.

mettant en évidence la fin de la toute-puissance française dans la Confédération : à travers les difficultés des démarches de d'Avaray auprès des cantons évangéliques se dessine un nouveau type de rapports, plus égalitaires et plus complexes, qui aboutira, un demi-siècle plus tard, au renouvellement de l'alliance générale de 1777.

Les perspectives de recherche demeurent largement ouvertes dans le domaine de l'histoire des relations franco-suisses. Il serait opportun en effet de poursuivre, sur une période longue, une investigation systématique et ambitieuse, tant dans les archives françaises que suisses, sur le poids de l'ambassade de France à Soleure, décrite par maints contemporains comme « le quatorzième canton » de l'ancienne Confédération. Cette étude de synthèse reste à mener.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettres, mémoires et documents comptables tirés des archives du ministère des Affaires étrangères. – Actes notariés illustrant la biographie de Claude-Théophile de Bésiade.

ANNEXES

Cartes. - Tableaux. - Illustrations. - Inventaire détaillé des mille six cent quatre-vingt-trois lettres conservées aux archives départementales de Seine-et-Marne. - Index.

